

# Registre Sociale: Décret /Porté et Utilité

## I. Présentation du Registre social (RS)

### 1.Qu'est que le RS ?

Le Registre social est un système rigoureux d'identification et d'enregistrement gérant l'ensemble des données des ménages qui pourront potentiellement bénéficier des programmes de protection sociale.

Système d'information gérant l'ensemble des données des ménages qui pourront potentiellement bénéficier des programmes de protection sociale;

C'est un outil qui permet :

- D'identifier les ménages pauvres par la réalisation des enquêtes sociales en calculant le niveau de bien-être de chaque ménage (évaluation des conditions de vie des ménages) ;
- D'enregistrer de manière unique chaque ménage et individu en utilisant la technologie biométrique et en générant un Numéro unique Social;
- D'assurer la coordination et le suivi des bénéficiaires des programmes d'assistance sociale au niveau national
  - Partager les informations des ménages pour déterminer l'éligibilité au programme *"Un système d'information pour mieux cibler des populations vulnérables afin d'avoir une efficacité de coordination des programmes."*

### 2. Pourquoi le RS?

- Pour identifier les pauvres de manière unique et enregistrer dans une base de données;
- De sélectionner les bénéficiaires potentiels des programmes à partir de cette base de données unique ;
- Pour améliorer la coordination, rationaliser les dépenses et éviter la dispersion des aides;
  - Pour faciliter le partage et les échanges d'informations;
  - Pour mettre en place un dispositif de suivi – évaluation efficace des programmes d'assistance sociale.

## II. Processus de mise en œuvre du RS

### 1.Composition du RS

Le RS est une base de données qui contient des données socio-économiques de ménages pauvres classifiés par niveau de pauvreté et dont l'unicité des membres des

ménages sont assurés. Il contient des données socio-économiques et des données biométriques.

## **1. Disposition de collecte des données**

### **ii. La collecte des données socio-économiques est effectuée soit par:**

- Enquête sociale de porte à porte en utilisant les tablettes ;
- Enregistrement des ménages dans les bureaux qui seront ouverts dans les communes et/ou les arrondissements
- i. Les données biométriques (les empreintes digitales et la photo faciale) pour les personnes âgés de 18 ans et plus sont collectées pour fixer l'identité et ainsi un numéro identifiant unique est attribué à ces derniers (NIU). Pour les enfants, l'enregistrement déclaratif par les parents qui présents le document l'acte de naissance.

## **III. Un registre Social : outil au service des programmes d'assistance sociale**

- Chaque programme d'assistance social est disposé à utiliser le registre social en appliquant les critères au programme dans la base de données ;
  - Economies sur l'identification des potentiels des programmes;
    - Evite les doublons et fraudes des bénéficiaires;
  - Rationaliser les dépenses en concentrant les fonds sur les prestations
    - Renforcer la synergie, la transparence, l'équité et la justice sociale
- Avec le Numéro identification unique assigné après la déduplication des données biométrique :
  - Chaque individu sera unique;
  - les partages et les échanges des données entre les acteurs sera facilité;
- Les données du registre social seront régulièrement mise à jours, contrôlés et vérifiés;
- Améliore la gestion des prestations des services publique et assure une meilleure coordination des aides au profil des pauvres et des personnes vulnérables.

### **Vision du Registre Social**

*En l'an 2020, Djibouti dispose d'un système national intégré de ciblage des pauvres et des coordinations des aides qui évolue avec l'innovation technologique.*